

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 11 janvier 2023

Projet de réforme des retraites : l'Assurance retraite s'engage pour accompagner et informer ses assurés

A la suite des annonces de la Première ministre, l'Assurance retraite, 1^{er} régime de retraite de France, met à la disposition de ses assurés un simulateur via un mini-site dédié : la-reforme-des-retraites-et-moi.fr et renforce sa ligne d'accueil.

Rennes, le 11 janvier 2023

Ce simulateur permettra aux assurés d'évaluer les impacts, pour leur retraite de base, du projet de réforme, en s'appuyant sur leur situation personnelle. Il sera très régulièrement complété et mis à jour, pour s'ajuster rapidement aux annonces et au projet de loi à venir.

Ce simulateur repose sur les éléments contenus dans les annonces du gouvernement, complétés par les données renseignées par les utilisateurs. Les résultats n'engagent pas l'Assurance retraite, mais apportent un éclairage aux assurés souhaitant s'informer sur les conséquences éventuelles des mesures pour leur future retraite.

Pour consulter le simulateur en ligne : la-reforme-des-retraites-et-moi.fr

En complément et pour accompagner au plus près ses assurés, l'Assurance retraite a renforcé, à la demande des pouvoirs publics, son dispositif d'accueil sur RDV et téléphonique (avec près de 200 CDD déjà mobilisés en renfort).

Toutes les précisions sur les mesures sont à retrouver [ici](#)

Pour rappel, toutes les informations sur la réglementation toujours en vigueur sont disponibles sur le site de l'Assurance retraite : lassuranceretraite.fr Certains services ont été temporairement masqués, le temps qu'ils soient mis en conformité avec les nouvelles règles applicables.

Contact presse : Suzana Siloret – Carsat Bretagne – communication@carsat-bretagne.fr – 07 60 63 85 35

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de l'Assurance retraite. Chaque année, elle verse près de 150 milliards de prestations à plus de 15 millions de retraités, et gère la carrière de plus de 20 millions de cotisants. Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà plus de 13,4 millions d'espaces personnels créés !

La Carsat Bretagne (Caisse d'Assurance retraite et de la Santé au Travail) est un organisme de Sécurité sociale qui assure trois grandes missions pour être aux côtés des salariés, des indépendants et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et au moment de la retraite : la préparation et le paiement de la retraite ; la santé-sécurité au travail ; l'accompagnement des assurés fragilisés par leur état de santé et la prévention de la perte d'autonomie des retraités. Pour plus d'information, rendez-vous sur [le site de la Carsat Bretagne](https://www.carsat-bretagne.fr).